



EN BREF :

- La répression des mauvaises herbes à l'automne.
- Remerciements aux collaborateurs du Groupe de travail du RAP-Pépinieres.

## RÉPRESSION DES MAUVAISES HERBES À L'AUTOMNE

### État de la situation

L'automne est arrivé, une période propice pour faire le ménage des champs et des pots et pour préparer les surfaces pour l'an prochain. Plusieurs herbicides de prélevée appliqués maintenant seront efficaces au début du printemps prochain. Il est très important de suivre les recommandations inscrites sur l'étiquette de l'herbicide.

Il est primordial de bien lire l'étiquette du produit avant son utilisation pour connaître la meilleure méthode d'application et les cultures pour lesquelles les produits sont homologués. Il est aussi nécessaire de suivre toutes les recommandations du fabricant.

### Mise en garde

Tous les herbicides mentionnés ne sont pas nécessairement homologués pour toutes les espèces et cultivars de plantes. Vérifiez attentivement les étiquettes.

### Cultures en contenants

#### GALLERY 75 DF (isoxaben)

Le GALLERY est un herbicide de prélevée. Il n'a aucune action sur les mauvaises herbes déjà levées. À l'application, le sol doit être en bon état : exempt de mottes, de débris de mauvaises herbes ou de taille. Après son application, l'herbicide doit être incorporé par une irrigation d'au moins 1 cm de profondeur dans les 21 jours suivant l'application. GALLERY peut être utilisé 4 semaines après la germination et la levée des semis de pépinières des essences suivantes : *Picea abies*, *Picea glauca*, *Picea mariana*, *Pinus banksiana*, *Pinus contorta*, *Pinus resinosa* et *Pinus strobus*. Les principales mauvaises herbes détruites sont : la matricaire odorante, le chénopode blanc, le pourpier potager, la bourse-à-pasteur. Vérifiez l'étiquette pour connaître la liste complète des mauvaises herbes et les conditions d'utilisation du produit.

## **RONSTAR 2 G (oxadiazon)**

Le RONSTAR 2 G peut être utilisé en tout temps même sur des plantes nouvellement transplantées. Appliquez sur un sol propre. Cet herbicide forme une couche protectrice en surface du substrat; les points de croissance des mauvaises herbes absorbent le produit lorsqu'elles entrent en contact avec lui. Évitez tout travail du sol. Pour maximiser l'efficacité du traitement, ne pas briser la couche formée par l'herbicide. Une pluie ou une irrigation après le traitement améliore l'activité du produit; par contre, ne pas l'appliquer sur un feuillage humide ou sur un feuillage qui retient les granules. Le RONSTAR 2 G réprime une large gamme de graminées et de mauvaises herbes à feuilles larges dont la cardamine de Pennsylvanie. À la dose la plus élevée, il exerce une bonne répression des mousses et des marchantias. Cependant, il n'élimine pas la stellaire moyenne (mouron des oiseaux). On constate, chez les producteurs qui utilisent le RONSTAR depuis quelques années, une prolifération de cette mauvaise herbe qui peut devenir très envahissante. Notez que le RONSTAR a une durée d'efficacité d'environ 6 semaines.

## **CASORON 4 G (dichlobénil)**

Le CASORON est homologué pour les espèces suivantes cultivées en pots : *Juniperus horizontalis*, *Juniperus chinensis*, *Thuja occidentalis* et *Taxus sp.* Son utilisation doit être limitée à des substrats à haute teneur en matière organique (80 % de matière organique et plus). Utilisez seulement lorsque la température est inférieure à 15 °C. Le CASORON peut être appliqué 4 semaines après l'empotage. Il est important de respecter un délai d'au moins 30 jours entre l'application du produit et le recouvrement des plantes avec une couverture hivernale ou un tunnel en polythène. Il faut irriguer après le traitement.

## **DEVIRINOL (napropamide) 50 WP, 50 DF ou 10 G**

Appliquez sur un sol désherbé. Irriguez avec 2,5 cm d'eau afin d'incorporer le produit dans les premiers centimètres de substrat. L'incorporation dans un délai de 7 jours suivant l'application est essentielle, car le produit est décomposé par la lumière. Le travail mécanique du sol après l'incorporation réduit l'efficacité de cet herbicide. Le DEVIRINOL ne réprime pas les mauvaises herbes de la famille des crucifères et les plantes déjà germées.

## **SIMAZINE 80 W ou PRINCEP NINE-T (simazine)**

Appliquez sur un sol désherbé. Une irrigation avec 2,5 cm d'eau améliore l'efficacité du produit. La SIMAZINE ne réprime pas bien toutes les mauvaises herbes de la famille des graminées. Appliquez ce produit sur des cultures établies depuis au moins un an.

## **DEVIRINOL 50 WP ou 50 DF (napropamide) + SIMAZINE 80 W ou PRINCEP NINE-T (simazine)**

La combinaison des deux herbicides permet de réprimer un spectre plus large de mauvaises herbes. Suivez les recommandations indiquées sur l'étiquette pour chacun des produits.

## **Cultures en plein champ**

### **GALLERY 75 DF (isoxaben)**

Mêmes recommandations que pour les cultures en contenants. Lisez la section de l'étiquette « ensemencement ou transplantation dans des zones préalablement traitées avec l'herbicide GALLERY 75 DF ».

### **DEVIRINOL (napropamide) 50 WP, 50 DF ou 10 G**

Les mêmes recommandations pour les cultures en contenants s'appliquent pour les cultures en plein champ. Le produit peut être incorporé mécaniquement à une profondeur de 2,5 à 5 cm s'il ne pleut pas ou s'il n'y a pas d'irrigation dans les jours qui suivent le traitement.



## **SIMAZINE 80 W ou PRINCEP NINE-T (simazine)**

Les mêmes recommandations s'appliquent que dans le cas des cultures en contenants. Employez la dose la plus faible en sol léger et la dose la plus forte en sol lourd ou à forte teneur en matière organique.

## **DEVRIOL 50 WP ou 50 DF (napropamide) + SIMAZINE 80 W ou PRINCEP NINE-T (simazine)**

Suivez les mêmes recommandations que pour les cultures en contenants.

## **DACTHAL (chlorthal-diméthyl)**

Appliquez tard à l'automne sur un sol uniforme. La pluie ou l'irrigation (1 cm) sont nécessaires pour activer le produit. Vérifiez sur l'étiquette la liste des espèces ornementales sur lesquelles le produit s'utilise.

## **TREFLAN, RIVAL, BONANZA (trifluraline)**

Appliquez sur un sol sans débris, sec et émiété. L'application peut avoir lieu avant ou après la plantation. Incorporez le produit dans les 24 heures suivant l'application (la trifluraline est décomposée par la lumière) à une profondeur de 8 à 10 cm. Le produit est inefficace sur les sols contenant plus de 15 % de matière organique comme la tourbe ou la terre noire.

## **KERB (propyzamide)**

C'est un herbicide systémique absorbé par les racines pour le contrôle des graminées incluant le chiendent, les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces. L'efficacité est améliorée par l'incorporation au sol à l'aide d'irrigation ou de pluie 24 à 48 heures après l'application. Appliquez en automne lorsque la température est fraîche mais avant les gelées. Il n'est pas recommandé dans les sols à forte teneur en matière organique.

## **CASORON 4G (dichlobénil)**

C'est un herbicide systémique absorbé par les racines et le feuillage. Il forme une barrière gazeuse dans le sol. Efficace sur les graminées, les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces. Appliquez en automne lorsque les températures se maintiennent sous 15 °C. Ne pas utiliser dans les sols sablonneux. Utilisez sur des cultures établies depuis au moins un an. Une irrigation ou une pluie suivant l'application améliore l'efficacité de cet herbicide. Épandre par temps sec : une humidité élevée de l'air peut affecter le débit des granules lors de l'application.

## **Notes générales concernant l'utilisation des herbicides**

- L'utilisation d'herbicides doit toujours être combinée à l'application de mesures préventives appropriées.
- Il est important d'enlever les feuilles mortes en surface du substrat ou du sol afin de s'assurer que l'herbicide entre en contact avec le sol.
- Évitez l'utilisation répétée du même herbicide année après année afin de réduire les risques de développement de résistance des mauvaises herbes et la prolifération d'espèces non détruites par le produit.
- Toujours bien lire l'étiquette du produit avant son utilisation.
- Toujours vérifier la tolérance de vos cultures pour les produits recommandés.
- Bien s'assurer que l'herbicide choisi est efficace pour les mauvaises herbes visées.
- Respectez toutes les recommandations du fabricant concernant chaque produit.
- La dose à utiliser peut varier selon que les plants sont cultivés en contenants ou en champ.



## Pour en savoir plus

Consultez :

- Le guide Mauvaises herbes : répression - 1995 (Adgex 640), du CPVQ, p. 154 à 169.
- Le contrôle des mauvaises herbes en pépinière. IQDHO. 2000. 98 p.
- Guide to weed control 2004-2005, Publication 75, Ministry of agriculture and food, p. 286 -297

***Toujours lire l'étiquette du produit  
pour connaître les conditions d'application et les mises en garde.***

### **SINCÈRES REMERCIEMENTS AUX COLLABORATEURS DU GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PÉPINIÈRES ORNEMENTALES**

Je tiens à remercier les collaborateurs du Réseau d'avertissements phytosanitaires « Pépinières ornementales ». Ceux-ci participent fidèlement aux conférences téléphoniques une fois par semaine au cours de la saison estivale, et ce, depuis plusieurs années pour nous faire part des trouvailles d'insectes et de maladies qu'ils ont faites au cours de la semaine précédente.

Merci beaucoup de votre assiduité et de votre fidélité au RAP-Pépinières!

René Chabot, conseiller en phytoprotection  
Luc Fontaine, agronome, MAPAQ  
Régent Harvey, Jardin botanique de Montréal  
Marc Légaré, conseiller en pépinière, IQDHO  
Danielle Bernier, agronome-malherbologiste, MAPAQ  
Rémy Fortin, agronome, coordonnateur du RAP, MAPAQ  
Lise Gauthier, d.t.a., MAPAQ  
Cindy Ouellet, secrétariat, MAPAQ

Nous tenons aussi à remercier l'ensemble des producteurs qui font du Réseau d'avertissements phytosanitaires un outil de première ligne dans leur stratégie de lutte intégrée. Nous vous souhaitons une bonne fin de saison et à l'an prochain.

Texte rédigé par :

Mario Comtois, B. Sc. Biol., Conseiller en pépinière

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

MARIE-CLAUDE LIMOGES, agronome, M.Sc.

Directrice en pépinière, avertisseuse

Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale

3230, rue Sicotte, bureau B-219, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

Téléphone : (450) 778-6514 - Télécopieur : (450) 778-6537 Courriel : [mclimoges@iqdho.com](mailto:mclimoges@iqdho.com)

Édition et mise en page : Lise Gauthier, d.t.a. et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 18 – pépinières ornementales – 27 octobre 2004**

